



Contrat ponctuel Cidre - 6 juin 2024

entre « La ferme du Champ de la Vallée – Adrien Sallard »

Route d'Argentan – 61600 La Ferté-Macé

et Les adhérents de l'AMAP En Seine, brin d'Orge !

47, avenue du 18 avril – 91200 Athis-Mons

Ce contrat instaure un partenariat avec Adrien Sallard, producteur cidricole à La Ferté-Macé dans l'Orne. Tous les produits sont labellisés bio.

OBJET DU CONTRAT

- L'objet de ce contrat est une livraison ponctuelle de cidre, jus de pomme, jus de poire, poiré et vinaigre de cidre.
- Les bouteilles peuvent être commandées à l'unité (sauf les 33cl) ou par carton de 6 bouteilles (sauf vinaigre).
- Sauf contre-ordre, les bouteilles seront distribuées dans la salle municipale en face de la Poste (13 place du maréchal Leclerc) le jeudi 6 juin 2024.

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR.

- Être transparent sur les méthodes de travail et sur les prix et être garant de la qualité sanitaire des produits jusqu'à leur remise en mains propres aux adhérents.
- Fournir les bouteilles pour la date indiquée.
- Prévenir l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité (problème climatique grave, maladie, etc.). En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion réunissant le gestionnaire du contrat et le producteur.
- Permettre aux adhérents de visiter la ferme (visite organisée avec le gestionnaire du contrat).

ENGAGEMENTS DE L'ADHÉRENT (cf. règlement intérieur de l'AMAP ESBO)

- Venir chercher les bouteilles à la date prévue de livraison. En cas d'empêchement, un tiers peut venir les récupérer ou ils peuvent être proposés aux intermittents via le site web de l'association (www.enseinebrindorge.fr). Aucun rattrapage n'est prévu ultérieurement.
- Participer régulièrement à la distribution des produits de 19h à 20h30.
- Être compréhensif vis-à-vis des possibles aléas climatiques et autres imprévus inhérents à l'activité agricole.

SOUSCRIPTION ET PAIEMENT

- Le paiement s'effectue au moment de la souscription par 1 chèque libellé à l'ordre de «Adrien Sallard».
- Le chèque est à remettre avec le contrat signé.

Je, soussigné(e) membre adhérent de l'association «AMAP En Seine Brin d'Orge» à jour de ma cotisation 2023/2024

Nom : N° adhérent :

Adresse :

Courriel : Tél : Souscris selon le tableau suivant

Produit	Quantité (préciser carton et/ou bouteille)	Prix unitaire	Prix carton (6 bouteilles)	Prix BIB (5L)	Total
Cidre « Le Terroir » brut (75cl)		4,70 €	24 €	-	
Cidre « Le Triple » (75cl)		6,00 €	30 €	-	
Cidre « Le Triple » (33cl)		-	15 €	-	
Cidre « L'extra-Brut » (75cl)		4,70 €	24 €	-	
Poiré demi-sec (75cl)		6,00 €	30 €	-	
Poiré demi-sec (33cl)		-	15 €	-	
Jus de pomme (1L)		3,70 €	19 €	15 €	
Jus de poire (1L)		4,00 €	22 €	16 €	
Vinaigre de cidre (75cl)		5,50 €	-	-	
Retour consigne bouteilles cidre et poiré 75cl		-0,30 €	-	-	
				TOTAL	

À noter : les bouteilles de 75cl de cidre et poiré commandées pour cette livraison pourront être rapportées lors d'une prochaine livraison (consigne = 0,30 € par bouteille)

Fait à Juvisy-sur-Orge le

Signature de l'adhérent

Signature du producteur